

Arrêté de retrait d'une déclaration préalable délivrée par le Maire au nom de la commune

A20250045

DEPARTEMENT DE LA CREUSE
ANNULATION D'UNE
DECLARATION
PREABLES

COMMUNE de Saint Dizier
Masabraud

(Délivré par le maire au nom
de la commune)

DEMANDE DE Déclaration Préalable

Déposée le : Le 28 janvier 2025 Dossier n° : DP
02318925A006

Par : Mme TRANCHIDA Marie-Christine
8 Chemin des Arces
Masbaraud Mérignat

Demeurant : 23400 SAINT DIZIER
MASBARAUD
8 Chemin des Arces
Masbaraud Mérignat

Terrain sis : 23400 SAINT DIZIER
MASBARAUD

Pour : Création d'une terrasse de 13*5m a
l'arrière de la Maison

Réf. cadastrales : 126 AL 115

LE MAIRE,

VU la déclaration préalable susvisée,
VU l'avis de dépôt affiché en date du 28 janvier 2025.
VU le code de l'urbanisme,
CONSIDERANT que l'administration est tenue de procéder au retrait de la
décision illégale,
CONSIDERANT que le délai de retrait de trois mois, fixé à l'article L.424-5 du
Code de l'Urbanisme, n'est pas expiré,

A R R E T E :

ARTICLE UNIQUE : La décision de non-opposition à déclaration préalable est
RETIREE.

A Saint Dizier Masbaraud, le 19 mars 2025.

Le maire,